

Période de questions

Séance du 4 juin 2018

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p><u>M. François Blais – 301, rue Savard</u> Est-ce que le conseiller Savard a pris connaissance de son rapport de dépenses électorale ?</p>	M. Marco Savard répond que oui		Clos
<p><u>M. Pierre Raymond</u> Est-ce que Jean Fontaine a un intérêt personnel dans le Club de golf de Saint-Jean ?</p>	M. Jean Fontaine répond par la négative		Clos
<p><u>M. Jean-Luc Gamache</u> Est-ce que les conseillers seront assermentés lors de leur rencontre avec la Commission municipale du Québec et est-ce que les juges vont rencontrer les conseillers municipaux un à un</p>	Non, l'assermentation n'est pas nécessaire et les juges vont rencontrer le maire d'abord et ensuite les conseillers par groupe de 3 ou de 4.		Clos
<p><u>M. Guy Marchesseault – 23, rue Poirier</u> Suite à une plainte émise contre mes poules pondeuses, la Ville me donne un mois pour m'en départir. Puis-je avoir un délai supplémentaire et vous demander de prendre connaissance des documents que je vous ai apportés et de réévaluer le dossier ?</p>	Un règlement pour permettre les poules urbaines sera en vigueur à compter de 2019		Clos
<p><u>Mme Louise Sévigny -</u> Comment se fait-il qu'une ville de plus de 90 000 habitants n'a pas encore trouvé une solution au problème de chats errants ?</p>	Les membres du conseil municipal sont sensibles à cette problématique. Nous avons d'ailleurs mis sur pied un comité pour réfléchir à une solution.		Clos
<p><u>M. Yvan Berthelot – 342, rue Champlain</u> Êtes-vous intervenu auprès du Journal Le Courrier du Haut-Richelieu pour discuter du dossier de M. Guy Grenier le 30 mai dernier.</p>	Oui, seulement après avoir été informé que Le Courrier avait mis cette information sur internet. Le texte comportait des éléments inexacts que je leur ai demandé de retirer et je les ai informés que cette entente devait être approuvée par le conseil municipal.		Clos